



## Demande d'une Concession Funéraire au cimetière communal de SAINT CYRAN DU JAMBOT

Je soussigné(e) :

DEMANDEUR	
Nom : .....	Prénoms : .....
Nom de jeune fille.....	Date de naissance : .../.../.....
Adresse : .....	
Code Postal : .....	Ville : .....
Téléphone fixe : .....	Portable : .....
Adresse mail : .....	

Sollicite, auprès de la commune de Saint Cyran du Jambot, l'octroi d'une concession funéraire, aux conditions fixés par le règlement des cimetières et répondant aux caractéristiques suivantes :

EMPLACEMENT	
<input type="checkbox"/> Concession	<input type="checkbox"/> Case de columbarium
Durée : <input type="checkbox"/> 30 ans	<input type="checkbox"/> 50 ans
NATURE DE LA CONCESSION	
<input type="checkbox"/> individuelle ( <i>destinée au seul concessionnaire</i> )	
<input type="checkbox"/> Familiale ( <i>destinée au concessionnaire, conjoint, enfants, ascendants, descendants, collatéraux...</i> )	
<input type="checkbox"/> Collective ( <i>destinée exclusivement aux personnes désignées par le concessionnaire</i> )	
1. Nom : ..... Prénoms : .....	
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....	
2. Nom : ..... Prénoms : .....	
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....	
3. Nom : ..... Prénoms : .....	
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....	
4. Nom : ..... Prénoms : .....	
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....	

Je m'engage par ailleurs à respecter en tous points le règlement du cimetière.

L'emplacement de la concession dans le cimetière relevant de l'autorité du Maire (pouvoir de police), c'est donc à lui qu'il revient d'en fixer la situation précise.

J'ai pris connaissance de l'article L2223-4 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que la commune peut faire procéder à la crémation des restes exhumés lors d'une procédure de reprise des concessions. Je déclare qu'en cas de reprise de la concession par la commune :

je ne m'oppose pas

je m'oppose

à la crémation des restes exhumés.

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier de demande d'achat de concession funéraire.

Fait à ....., le ... / ... / ...

Signature du demandeur :

Tarifs pour concession (prévoir un chèque pour le paiement en mairie) :

- Emplacement pour 30 ans : 190 €
- Emplacement pour 50 ans : 230 €
- Case de columbarium pour 30 ans : 400 €
- Case de columbarium pour 50 ans : 480 €

<b>Cadre réservé à l'administration</b>	
Date de dépôt : ...../...../.....	
Type de concession : <input type="checkbox"/> emplacement	<input type="checkbox"/> case de columbarium
N° de l'emplacement : .....	
Durée : <input type="checkbox"/> 30 ans	<input type="checkbox"/> 50 ans
Coût : ..... €	
Début : ..... Fin : .....	

Personnes autres que le concessionnaire à prévenir en cas de besoin :

**Nom :** .....

Prénoms : .....

Domicilié(e) : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Nom :** .....

Prénoms : .....

Domicilié(e) : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Nom :** .....

Prénoms : .....

Domicilié(e) : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Protection des données à caractère personnel** (Loi n° 78-17 « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel) :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service de l'état civil dans un fichier informatisé ayant pour finalité la gestion des concessions dans le cimetière communal de Saint Cyran du Jambot.

Le responsable du présent traitement est le Maire de Saint-Cyran-du-Jambot en charge de l'état civil.

Afin que votre demande aboutisse, le dossier doit être complet et correctement rempli.

Les dossiers de demandes de concessions sont conservés par la mairie jusqu'à la reprise administrative de la concession.

Il n'y a pas d'autres destinataires de vos données que la mairie de Saint Cyran du Jambot et la trésorerie pour le recouvrement.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données. De plus, lorsque vous avez donné votre consentement, vous disposez d'un droit de le retirer à tout moment, sans que ce retrait ne porte atteinte à la licéité du traitement effectué antérieurement. Ces droits peuvent être exercés auprès du service de l'état civil de la commune de Saint Cyran du Jambot ou auprès du délégué à la protection des données à l'adresse : [rgpd@paysvalencayenberry.com](mailto:rgpd@paysvalencayenberry.com)

Si vous estimez, après nous avoir contactés que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.